



APPEL A MANIFESTATION D'INTÉRÊT

RECRUTEMENT D'UN CONSULTANT SPECIALISE DANS LA FORMATION DES DELEGUES DU PERSONNEL

Référence : GPC/AMI/003/092025

1. **Contexte** : GPC attache une importance primordiale au dialogue social et à la représentation du personnel. Conformément à la législation en vigueur (Code du Travail Gabonais et textes subséquents), un délégué du personnel titulaire et un suppléant ont été élus pour représenter les intérêts des salariés.

Afin de garantir que ces représentants puissent exercer pleinement et efficacement leurs missions, il est essentiel qu'ils possèdent une compréhension approfondie de leur rôle, de leurs attributions et du cadre légal régissant leur mandat. La présente consultation vise à sélectionner un consultant qualifié pour concevoir et animer une formation adaptée à leurs besoins spécifiques.

2. **Objectifs de la mission** : L'objectif principal de cette mission est de renforcer les capacités des délégués du personnel de GPC afin qu'ils puissent exercer leur mandat conformément à la législation.

Plus spécifiquement, elle devra permettre aux délégués de :

- Comprendre le cadre légal : Maîtriser le Code du Travail Gabonais et les textes réglementaires pertinents régissant les délégués du personnel ;
- Clarifier leur rôle et leurs attributions : Identifier précisément leurs droits, leurs devoirs, et les limites de leur mandat ;
- Distinguer le rôle des délégués du personnel et des délégués syndicaux : Appréhender les différences fondamentales, les complémentarités et les domaines d'intervention respectifs ;
- Maîtriser le circuit des doléances : comprendre ce qui constitue une « doléance », savoir comment collecter, filtrer, formaliser et présenter efficacement les doléances et réclamations individuelles et collectives à l'employeur ;
- Comprendre leur positionnement : Positionner leur rôle comme un lien essentiel entre les employés et la Direction Générale, favorisant la communication et la résolution de problèmes ;

3. GPC invite les consultants intéressés à manifester leur intérêt en fournissant : (sans dépasser dix (10) pages, en excluant les annexes) :

- Présentation de l'entreprise (structure, historique, domaines d'expertise) ;
- Coordonnées complètes de l'entreprise (adresse, téléphone, email, site web) ;
- Un exemple de plan de formation
- Copie de la fiche circuit ;
- Expérience pertinente dans des missions similaires (joindre 5 références) ;
- Le(s) CV(s) du/des potentiel(s) formateur(s) ;
- Ne pas fournir de proposition financière à cette étape.

4. **Critère d'éligibilité** : Les soumissions seront évaluées selon les critères suivants :

- Structure gabonaise ou ayant une représentation au gabon ;
- Pertinence du plan de formation ;
- Références et expérience de la structure dans des missions similaires.

5. **Modalités et Délai de soumission** :

- Date limite de soumission : **lundi 13 octobre 2025 à 17h00 GMT** et mentionnant spécifiquement « **CONSULTANT SPECIALISE DANS LA FORMATION DES DELEGUES DU PERSONNEL** »

6. **Demande d'informations** : cakoussalouba@gpc-gabon.com (09h00 à 17h00, heure du Gabon).

7. **Clause de non-responsabilité** : GPC se réserve le droit de modifier ou d'annuler cette procédure de manifestation d'intérêt à tout moment.

8. **Soumission** :

- A: cakoussalouba@gpc-gabon.com
- copie à : ao_gpc@gpc-gabon.com

Fait à Libreville, le 24 septembre 2025

La Direction Générale de Gabon Power Company (GPC)

